



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL

Complexe de la Plantade, Avenue du Belvédère - 13340 ROGNAC
Tél : 04 42 42 10 59

12 Allée des Imprimeurs - 06700 ST LAURENT DU VAR
Tél : 04 92 07 77 77 - Fax : 04 92 07 77 78

Courriel ligue@pacabasketball.fr

PV COMITE DIRECTEUR N° 05-2020/2021 DU 04 FEVRIER 2021 **EN AUDIO/VISIO CONFERENCE**

Présents : Jean-Pierre BRUYERE, Claudine CARADONNA, Eugénie CAUCHIE, Lydia CLEMENSON, Yves CRESPIAN, Laurent FASANO, Chantal LACOGNATA, Anne LEONIS, Frédéric LOGERAIS, Frédéric MATHIEU, Franck MONTAGNON, Cyrille NERIN, Sandrine PEDRO, Amélie PELLOUX, Arnaud PETITBOULANGER, Franck PRELLWITZ, Frédéric PROST, Frédérique PRUD'HOMME, Jean-Claude ROUGER, Pierre SAVINA, Ludovic VLASIC

Excusés : Stéphane FERRIGNO, Alain GIUSTI, Barbara PEIRONE, Julie PHILIPPON, Ghislaine RIVALAN, Jean-Claude ROLDAN, Daniel ZAZZI

Absents :

Invités : Daniel BES, Patrick COLLETTE, Christian DAVID, Julien GREGORI, Béatrice HEINRICH, Lucie JEAN XAVIER, Gaëlle MURAT, Christophe ZUCCONI

Invités excusés : Alexandre FATTAH, Claude LAVALLE, Alexandre SARADJIAN

1. Ouverture par le Président et retour sur le séminaire Comité Directeur FFBB

Jean-Pierre BRUYERE ouvre la séance à 18h30.

Jean-Pierre BRUYERE remercie les présents, élus et non élus, à ce comité directeur en audio/visioconférence.

Concernant l'aspect sportif, d'après Frédérique PRUD'HOMME, pas de décision jusqu'à la réunion du bureau fédéral du 12 février 2021. Poursuite des consultations dans tout le domaine du haut niveau, et des clubs de championnats de France. Reprise des jeunes plus précoce que celle des adultes mais saison des amateurs adultes figée.

Jean-Pierre BRUYERE indique que le séminaire des 30 et 31 janvier 2021 du Comité Directeur FFBB portait sur la politique et le projet 2021-2024. Probabilité forte : « figer la saison ». Ont été évoqués : tous les plans officiels, informations sur la situation sanitaire avec différents scénarios : aides potentielles aux clubs, retour sur les terrains, restitution des groupes.

Frédérique PRUD'HOMME précise qu'1 million d'euros a été détaché pour le retour au jeu, plus de 90% a été attribué aux clubs. Reste 25 000 euros pour le fonds de solidarité. Les 500 000 euros d'aides aux comités ont été à peu près consommés.

2. Situation COVID : Jean-Pierre BRUYERE

Jean-Pierre BRUYERE note : fermeture des frontières, vaccinations, renforcement du télétravail... Restrictions identiques : pas de rentrée dans les salles, sans contact à l'extérieur, le professionnel continue (Pro A Pro B Ligue féminine NM1).

3. Plateforme technique : Jean-Pierre BRUYERE

Concernant les plateformes techniques : celle de hangar 21 premier centre indoor de basket 3X3 en France à Grasse toujours pas ouvert donc pas d'accès.

Le 2nd rdv pris avec le président du Basket Club Entressen, David MANESSE : visio jeudi 11 février 2021, sur Istres projet de franchise.

4. BF / CQP : Franck MONTAGNON

4.1 CQP

4^{ème} session en visio, groupe CQP P1, groupe CQP P2 P3 .
Présentiel annulé le 13 et 14 février 2021 lors du CIC TIC U13 annulé.
Recherche compliquée d'un match de pro pour de la vidéo.
Relance de paiement pour les retardataires.

4.2 BF

Demande aux comités de reporter ou non. Impossible pour la fédération concernant les 6 temps (3 en e-learning, 3 en présentiel) de faire dans un premier temps le e-learning, et dans un second temps le présentiel car suite logique à respecter.

Tous les comités sauf un ont accepté de reporter et avec pour certains la prévision d'un nouveau calendrier pour les présentiels.

Selon Sandrine PEDRO, retours satisfaisants des coachs en formation CQP. Remercie Vincent CHETAIL pour les publications qui animent Facebook.

Yves CRESPIEN demande s'il existe une date sur le regroupement avec éventuellement l'Occitanie pour la formation des 2 CTF des Alpes Maritimes.

C'est non d'après Franck MONTAGNON, la priorité est donnée aux 2 ligues (Bretagne et Ile de France) qui n'ont pas encore fait leur séminaire. Tahar Assed-Liegeon remplace Matthieu SOUCHOIS et devient le nouveau directeur du Pôle Formation. Va prendre contact avec Tahar Assed-Liegeon dès que possible.

Selon Yves CRESPIEN, ce séminaire rentre dans un cadre de formation professionnelle car ils sont salariés.

5. Pôle Espoirs et calendrier technique : Cyrille NERIN

Calendrier technique : toutes les manifestations annulées jusqu'à début mars 2021.

6. Dossier Pôle Espoirs de Lorgues : Cyrille NERIN

Aval du rectorat pour l'ouverture du pôle de Lorgues. Il a validé le recrutement d'un nouveau CTF sur le pôle à temps plein et travaille avec Vincent CHETAIL sur l'organisation et le recrutement sur ce poste courant février 2021.

Yves CRESPIEN note l'annulation du stage TGG initialement prévu les 22 et 23 février 2021 au Cannet suite mail d'Aurélié PALAT le 19 janvier 2021.

Jean-Pierre BRUYERE rappelle la réunion de Zone Sud-Est prévue le samedi 06 mars 2021 à Fuveau avec la participation du secrétaire général de la fédération, de Pierre DEPETRIS, et de tous les présidents des comités.

Cyrille NERIN est intervenu concernant l'information parue sur Facebook sur une rencontre de certains polistes au Club de Fos avec des commentaires désagréables. Il a répondu par un

commentaire simple que seuls les joueurs officiellement listés ministériels et les joueurs autorisés nationalement à jouer ont pu jouer ce match. 8 joueurs listés ministère ont joué, et les joueurs listés espoir au Club de Fos ont participé à cette rencontre, seuls joueurs qui avaient le droit de faire une opposition, il y avait très peu de cadres techniques pour les accompagner. Ne peuvent être rassemblés en stages que des jeunes listés (8 garçons et 9 filles).

Cyrille NERIN précise que tous les polistes du pôle espoir sont obligés de passer des tests covid. Aucun risque pris avec les jeunes.

Franck MONTAGNON souligne la problématique actuelle du dossier U13.

Suite à la publication Facebook, Sandrine PEDRO va faire un rappel sur la vigilance qu'ont les clubs, hors centres de formation, et pôle espoir.

7. Label Citoyen et Femmes Sur Tous Les Terrains (FSTL) : Eugénie CAUCHIE

Eugénie CAUCHIE indique que pour « femmes sur tous les terrains », Stéphanie ASSO a renvoyé un document. Les clubs ou les départements font le lien avec la fédération.

Pour le label citoyen, le comité du Var a demandé des rolls ups à récupérer à la ligue, ils ont 11 clubs.

8. IRFBB - Certification Qualiopi : Béatrice HEINRICH

Jean-Pierre BRUYERE rappelle qu'au 1^{er} janvier 2022, tous les organismes de formation doivent être certifiés. Qualiopi est un travail d'ampleur. Mise en place de cette certification pas simple. Temps et disponibilités personnelles en priorité pour y travailler. Point sur l'avancement du dossier au moins une fois par mois. Dossier primordial car sans cette qualification plus de financement pour la formation. Echéance autour de la première quinzaine de novembre 2021.

Béatrice HEINRICH rappelle qu'en tant qu'organisme de formation, il y a une obligation d'être certifié avant la fin de l'année sinon plus de rentrée d'argent. Stéphanie ASSO, Maya CACHEMIRE, Aurélie PALAT, Océane TOMASINA, et Béatrice HEINRICH ont commencé à étudier le cahier des charges de Qualiopi. Stéphanie ASSO et Béatrice HEINRICH ont une visio-conférence le 05 février 2021 avec Pierre-Yves CHASSARD, directeur territorial de la ligue Auvergne Rhône Alpes, seul certifié à l'heure actuelle sur toute la France. Deux jours de formation vont être effectués par les salariées par un organisme de formation qui fait les certifications et les documents certifiés. Une fois la formation effectuée, répartition du travail selon les différentes thématiques (RH, technique, juridique...) pour pouvoir accéder à la qualification. Un rétroplanning sera fait afin d'informer à chaque comité directeur de l'avancement de la certification.

Ludovic VLASIC précise qu'avec cette certification, on peut avoir avec France compétences un droit à la formation en euros. Procédures longues et lourdes mais nécessaires.

9. Retour Au Jeu et aides de la Ligue : Jean-Pierre BRUYERE

Les aides sont des aides financières et matérielles. Sujet important, évoqué lors du séminaire des 30 et 31 janvier 2021 du Comité Directeur FBBB. A été évoquée l'hypothèse lors du premier comité directeur de la mandature, un abondement d'aides (2 euros par la fédération, 2 euros par la ligue, 1 euro par le comité).

Une enquête faite le 02 février 2021 pour le bureau directeur du 03 février 2021 pour regarder le suivi de ces aides aux comités, ligues. Impensable de présenter un budget excédentaire car cette année entre 10% et 12 % des matchs joués contre 70 % l'année dernière. Sommes à restituer.

La proposition de Jean-Pierre BRUYERE est de privilégier l'effort maintenant pour restituer aux associations et à elles de restituer cet argent aux licenciés mais pas de moyen de le vérifier. Et ainsi répartir sur une saison 2021-2022 propre, saine et mobilisatrice.

Avis des présidents de comités, et des membres du comité directeur sur la possibilité de relancer la dynamique les mois de la deuxième quinzaine d'avril, mai, juin, juillet, août.

Le président SUITAT demande d'utiliser ces mois avec 4 possibilités par semaine de propositions d'animations, de tournois 5X5, de tournois 3X3, les samedis (pour toutes les catégories), les

dimanches (pour toutes les catégories), les mercredis après-midi (plutôt pour les jeunes), et les vendredis soir (plutôt pour les seniors).

Accord de Christophe ZUCCONI, président comité 84 pour les engagements, par contre au niveau des extensions, danger pour son comité. A la réunion du 13 février 2021, plusieurs scénarios : remboursement de la caisse de péréquation (2 400 euros), plan de la reconquête avec la fédération 2 500 euros, mis en place de stages gratuits qui concernent que le comité, organisation de sommes aux clubs 1 400 euros avec l'aide de la Fédération plus leur participation. Remboursement des engagements 10 000 euros. Ne peut faire plus.

Plan B au niveau sportif : terminé, à le faire paraître si reprise.

→ CD 84 : extensions refusées

Jean-Pierre BRUYERE attend une politique cohérente et coordonnée avec comités, ligue, fédération.

Patrick COLLETTE, président comité 83 pas de remboursement sur la saison 2020-2021 mais proposition d'avoirs sur la saison prochaine. Dans son comité, situation compliquée. Au niveau des caisses de péréquation, pas encore de demande aux clubs, car risque de frais dans les mois de mai, juin 2021.

Par contre concernant les extensions, impossible de s'en priver car budget très serré.

Favorable à une reconquête mais avec d'autres aides. Aucune assurance de voir les clubs rembourser la cotisation des licenciés car enclins à faire des économies. A dialoguer avec eux.

Possibilité de connaître leur situation financière et de les traiter différemment ?

Remboursement sous forme d'avoirs. Pour les engagements c'est 15 700 euros. Caisse de péréquation 5 000 euros de frais.

→ CD 83 : extensions refusées

Yves CRESPIAN, président comité 06 informe d'une visio avec tous les présidents. Engagements s'élèvent environ à 14 000 euros.

Effort consenti de rembourser les engagements et rien sur les extensions.

Retour au jeu au printemps mai juin juillet août 2021 sur demande de la fédération donc frais supplémentaires évalués à environ 3 000 euros.

Ont tous perdus des licenciés (27 000 euros), des subventions de l'Etat, de l'ANS (plus de 5 000 euros)

Le CD 06 avec un déficit d'environ 20 000 euros va puiser sur les fonds propres. D'accord pour régler tous les clubs petits ou gros même si ces derniers ont fait des économies de frais.

Les clubs évoluant en championnat de France dans les Alpes Maritimes peuvent tenir la route à part un ou deux.

Autres actions : en mai juin le CD 06 proposera des mini championnats en forme de tournois et de plateaux.

Sur les réseaux sociaux, on voit nos clubs de la ligue PACA rester actifs en s'entraînant à l'extérieur, en organisant des animations.

Retour aux clubs en cash : 18 000 euros

→ CD 06 : extensions refusées

Jean-Pierre BRUYERE rappelle l'importance pour le moment de ne rien rembourser et de faire une action coordonnée.

La saison se terminera le 30 juin 2021 avec en cours d'étude la possibilité de prolongation de la licence jusqu'au 31 août 2021.

Yves CRESPIAN est mitigé sur la question du remboursement ou avoir pour la saison prochaine.

Chaque comité doit se mettre d'accord.

Jean-Pierre BRUYERE indique que cette question sera abordée pour trouver une position commune avec les présidents de comité et la ligue le 11 février 2021.

Frédérique PRUD'HOMME, présidente comité 13 constate le peu de retour à la fédération de la consultation rapide demandée aux comités depuis le 1^{er} février 2021.

Avis favorable sur la contribution globale mais avec discernement. Car une décision fédérale pour toutes les structures ne plait pas.

Au bureau fédéral le 1^{er} février 2021, a été évoqué la possibilité d'un consensus fédéral national sur un principe de base avec un effort de la fédération pour une stratégie commune des ligues et leurs comités.

En accord avec Yves CRESPIAN, il faut solder cette saison avec des efforts pour repartir sur une prochaine saison correcte. Et une centralisation des aides améliorera la communication fédérale.

Concernant le CD 13, remboursement des engagements de tout le monde sauf pour les non-encaissés soit 19 700 euros à rembourser.

Gestion des calculs ingérable pour les extensions. Possibilité d'agir sur les extensions U20 qui n'ont pas du tout joué, et seniors au prix de 50 000 euros au total.

- Oui pour le remboursement des engagements (sans l'aval du bureau directeur)
- Pour la péréquation : ce qui est consommé est payé, le reste sera rétrocédé, ou avec l'accord des clubs un avoir sur l'année prochaine. Si pas de matchs, pas de dépenses.
- Aux clubs : 19 700 euros, et sur les extensions : jusqu'à 45 000 euros, bien trop pour le CD 13.

La Fédération se donne 2 mois de concertation jusqu'au mois de mars 2021 pour prendre les décisions économiques.

Frédérique PRUD'HOMME conseille aucune opération financière rapide et rappelle l'importance d'une stratégie commune de la ligue avec ses comités.

Arnaud PETITBOULANGER demande à Frédérique PRUD'HOMME le montant des engagements non encaissés par le CD 13 qui vont être rendus (un peu plus de 60 000 euros) afin de les inclure dans la partie engagements.

Frédérique PRUD'HOMME souhaiterait avoir plus d'informations sur les clubs en difficulté.

Franck MONTAGNON, président comité 0405 a répondu à la demande faite par la fédération sans s'étendre sur les extensions qui restent une source de revenus. Va rembourser les engagements. Montant 3 000 euros.

Pas de demande de péréquation. Privilégie l'aide aux clubs dont certains dirigeants s'épuisent à faire tourner car manque de personnel.

Lucie JEAN XAVIER, présidente du Basket Club Millois répond à Frédérique PRUD'HOMME que son club fonctionne uniquement avec des bénévoles et donc fait une économie de 80 000 euros. Mais a des frais dûs aux mesures Covid de l'ordre de 5 000 euros et non répercutés sur les tarifs licences qui sont restés identiques à ceux de la saison précédente.

Continue les entraînements extérieurs pour les catégories jeunes avec l'achat de ballons pour tous les jeunes.

Reprise du lien avec les équipes seniors pour proposer des entraînements en physique.

Subventions perçues de 1 000 euros à ce jour.

Pas d'accord sur le fait que les petits clubs n'ont pas de dépenses. Achat de matériel, pharmacie en début de saison et non remboursés avec des avoirs. Donc frais incompressibles.

- Se positionne sur un remboursement au moins des engagements.

Frédéric PROST rejoint Lucie JEAN XAVIER. A eu des frais avec la location d'une installation. Oui pour un remboursement des frais d'engagements. A étudier pour préparer la saison prochaine. Souhaite une aide égalitaire. Se questionne sur le retour des licenciés.

Pour Laurent FASANO, président d'un petit club La Ciotat basket, pas de comparaison à faire entre les petits et les grands clubs qui sont tous en difficulté. Ne sollicite plus les sponsors en difficulté.

- Propose soit un avoir, soit un remboursement au choix, pas faire de système exclusif.

Jean-Pierre BRUYERE fait part des flux financiers, remboursements et achats 2020-2021.



Postes de dépenses et propositions d'aides directes ou de remboursements 2020-2021

Désignation	Montant	Remarques	Proposition	Aide directe aux clubs
RETOUR AU JEU	19 750 €	79 clubs dotés x 250 €	19 750 €	114 570 €
ENGAGEMENTS	80 020 €	25 200 € coûts fixes 54 820 € engagements	54 820 €	
PEREQUATION	57 506 €	99 800 € versés 42 294 € utilisés	40 000 €	
GROS ACHATS ANIMATIONS	32 078 €		32 078 €	
ACHATS SIEGE : MOBILIER & INFORMATIQUE	40 000 €	Budget prévisionnel	40 000 €	
EXTENSIONS	74 187 €		0 €	
	303 541 €		186 648 €	

- La ligue a abondé le retour au jeu des 79 clubs de PACA qui ont été dotés de 250 euros chacun. Total 19 750 euros.

- Concernant les engagements, la ligue a encaissé 80 020 euros dont 25 200 euros de coûts fixes (paiement salariés, gestion des championnats...) et 54 820 d'engagements.

→ Proposition en engagements de rembourser la totalité des 54 820 euros.

- Encaissement de la péréquation, condition pour pouvoir s'engager en championnat. Sur les 99 800 euros (montant de la première échéance) 42 294 euros ont été utilisés. Reste 57 506 euros pour les frais d'un certain nombre de choses prévues en mai, juin, juillet, août 2021, et peut être avril 2021 et la préparation de la saison prochaine.

→ Proposition de rembourser 40 000 euros.

- Au total, aide directe aux clubs et remboursements des engagements et d'une partie de la péréquation de 114 570 euros au prorata des engagements (19 750 + 54 820 + 40 000)

- Gros achats animations (objets ou terrains à disposition des clubs) pour une valeur de 32 078 euros.

- Achats du siège (mobiliers & informatique, factures inhérentes au bâtiment, par ex : aménagement des conduites d'eau 6 000 euros) : 40 000 euros.

- Les extensions de licences représentent 74 187 euros. Totalement déraisonnable de les rembourser.

→ Proposition en aides directes pour tout le monde. Aides totales aux clubs : 186 648 euros, et en cash 114 570 euros.

Déraisonnable de rembourser la partie extensions qui sont des sommes importantes.

Arnaud PETITBOULANGER complète les frais de la ligue par un état élaboré par Béatrice HEINRICH concernant le travail des administratifs et salariés au chômage partiel car beaucoup de projets pour ce début de saison, coûts malgré la non compétition.

Jean-Pierre BRUYERE précise que même en l'absence de championnats, les salariés travaillent (Qualiopi, dossiers de subventions à préparer). Souligne le travail impressionnant et considérable de Béatrice HEINRICH. Etudie son powerpoint et les marges de manœuvre.

Béatrice HEINRICH fait un point sur les ressources humaines :

7 salariées (administratif, technique joueurs(ses) et officiels, direction territoriale) 2 contrats en apprentissage (affaires juridiques/règlements, communication/réseaux sociaux).

Pour le mois de novembre 2020, administratif en télétravail pour cause de confinement, pas de télétravail pour les cadres techniques joueurs, 174 heures déclarées de chômage partiel.

Pour le mois de décembre 2020, télétravail 1 jour par semaine pour les administratifs, pas de télétravail pour les cadres techniques (présence Creps). 109 heures déclarées en chômage partiel.

Pour le mois de janvier 2021, 1 jour de télétravail pour l'administratif. 195 heures.

Pour le mois de février 2021, voir pour en déclarer un peu plus, vacances scolaires maintenues.

Rejoint l'avis de Jean-Pierre BRUYERE et d'Arnaud PETITBOULANGER, le personnel travaille beaucoup que se soit sur la trésorerie, le pôle Compétition, le pôle Juridique, le pôle Haute Performance, l'IRFBB, le pôle Communication, le pôle Soutien aux clubs, le pôle CRO&Jeunesse, le pôle Vivre Ensemble, le plan INFRA, Présidence.

Jean-Pierre BRUYERE souhaite soumettre au vote son tableau des postes de dépenses et propositions d'aides directes ou de remboursements 2020-2021.

➔ Décisions adoptées à l'unanimité

Agir en unité.

Arnaud PETITBOULANGER indique qu'il faut remettre en perspective les 5 euros sur les parts demandés par les comités, ligue et fédération et non pas 5 euros sur 250 euros que le licencié paye au club.

114 000 euros divisé par 22 000 licenciés, pour la ligue 5.20 euros par licence.

Frédéric PROST note de voir le prix des licences de chaque club car disparité d'un comité à un autre, frais à répartir sur moins de licenciés.

Arnaud PETITBOULANGER souligne que la notion engagements est plus pertinente que celle de la part licences.

10. Stage mi-saison des arbitres et observateurs CF

Yves CRESPIEN rappelle qu'Arnaud PETITBOULANGER est président de la Commission Fédérale des Officiels (CFO).

Pour notre ligue PACA, présence de nos arbitres grâce au contact gardé et de tous nos observateurs. Concernant les arbitres régionaux, en plus des arbitres championnats de France, les comités doivent les retenir en mettant l'accent sur les écoles d'arbitrage car importance de stopper ses pertes d'arbitres pour la saison prochaine.

Contenu bien fait permettant de garder un lien fort avec nos arbitres championnats de France, déçus de ne pas reprendre l'activité, et de les retrouver dès la reprise de nos championnats régionaux. Espoir de la ligue d'organiser des mini tournois pour ces équipes de championnats de France avec des arbitres toujours en activité.

Arnaud PETITBOULANGER souligne à nouveau les très bonnes initiatives d'animation d'Océane TOMASINA depuis un an, comme celle 1 Jour 1 Règle relayée par de nombreux comités et ligues. Lien indispensable à garder avec nos clubs et nos licenciés, mais aussi avec les présidents de CDO, et présidents de CTO.

Le message de la CFO est qu'ils doivent être prêts à reprendre et à accompagner la reprise de la compétition.

Franck MONTAGNON est inquiet sur le risque de perdre des arbitres dans le comité malgré les messages et les relances.

Jean-Pierre BRUYERE a fait l'inventaire des personnes de PACA qui sont dans des commissions fédérales ou avec des missions à la fédération. Nous sommes dans un mandat où PACA est très présent :

- Nathalie LESDEMA, 4^{ème} Vice-Présidente du bureau fédéral de la FFBB, délégation 3X3
- Frédérique PRUD'HOMME, Membre du bureau fédéral de la la FFBB, déléguée au Vivre Ensemble

- Arnaud PETITBOULANGER, Membre du comité directeur, Président de la Commission Fédérale des Officiels (CFO), Membre de la Commission fédérale de la Ligue Pro 3X3
- Franck MONTAGNON, Membre de la commission fédérale Démarches Clubs
- Isabelle GERARD, Membre de la commission Démarches Clubs
- Anne-Christel FOGLIANI, Membre de la commission Vivre Ensemble
- Patrick COLLETTE, Membre du comité directeur fédéral, Président de la commission fédérales des Dirigeants et Adhérents
- Jean-Pierre BRUYERE, Membre de la commission fédérale Collectivités locales & INFRA, Président de la commission fédérale des Equipements, Membre du conseil d'administration du Musée fédéral
- Ludivine BOURY, Membre de la commission fédérale Société et Mixités
- Christian DAVID, Membre de la commission fédérale des Equipements
- Béatrice HEINRICH, Membre de la commission Clubs et Territoires (aides aux comités et aux ligues, et le PSF)
- Daniel BES, Membre de la chambre d'appel et de la Commission des finances
- Pauline MONET, Adjointe déléguée au sport de la mairie de Rognac, fait partie de l'Association Nationale des Elus en charge du sport (ANDES), Membre de la commission fédérale Collectivités locales & INFRA
- Caroline TROTOBAS, Membre de la commission fédérale des Dirigeants et Adhérents
- Océane TOMASINA, groupe de travail de la FFBB sur le Plan Formation & Emploi 2024
- Jacques VERGNES, Directeur des Sports du Conseil Régional PACA, Membre de la commission fédérale Collectivités locales & INFRA

11. Sportive : rappel des règles en fonction de la date de reprise : Jean-Claude ROUGER et Frédéric LOGERAIS

Jean-Pierre BRUYERE remercie la commission sportive pour son engagement très fort.

Frédéric LOGERAIS est dans l'attente et veut retravailler la notion de ratio de 50 % de matchs de la division qui n'est plus actuelle sur une autre formule ou quelque-chose d'autre hors compétition. Proposer une alternative sérieuse aux championnats qui ont été faits et défaits.

Jean-Claude ROUGER est dans les mêmes dispositions que Frédéric LOGERAIS et prêt à démarrer dès le feu vert.

Arnaud PETITBOULANGER indique qu'un groupe de travail va rassembler des joueurs, des dirigeants, Jean-Claude ROUGER et Frédéric LOGERAIS sur une reprise d'activités. Même si l'arrêt des compétitions est confirmé, il nous faut animer le reste de la saison en termes de compétitions sur des formats qui n'amèneront pas de montées et de descentes. Beaucoup de licenciés seniors veulent reprendre un ballon.

Groupe de réflexion sur le mois de février 2021 pour réfléchir et proposer des solutions adaptables.

Frédérique PRUD'HOMME juge utile un travail concerté avec les comités car pense que les 4 rendez-vous de la semaine amélioreront notre organisation.

Jean-Pierre BRUYERE informe de la présence des présidents de comités, Frédéric LOGERAIS et Jean-Claude ROUGER à la réunion du jeudi 11 février 2021. En effet, le président SIUTAT a demandé que les ligues travaillent de concert avec tous.

12. Construction du siège

Depuis l'achat du terrain, compteur d'électricité posé. Réunion avec la SEM et Isabelle GERARD, CD 13 pour le compteur d'eau. Facture reçue de 6 083.76 euros pour le raccordement.

Devis chez 2 prestataires pour la bureautique, l'aménagement, les chaises, armoires.

Devis également pour l'informatique.

Relance de l'architecte par Béatrice HEINRICH : début travaux prévu le 10 février 2021 et date de livraison prévue le 10 octobre 2021.

Délai pour le raccordement entre 4 et 5 semaines. Voir Alain GIUSTI pour contacter la mairie afin d'accélérer le raccordement.

Béatrice HEINRICH est vraiment soutenue par Isabelle GERARD du CD 13 qui est très impliquée sur la cuisine, le mobilier.

Jean-Pierre BRUYERE confirme les dates prévisionnelles des travaux et de la livraison selon l'imprimé rempli par l'architecte.

13. Tour de table & questions diverses

Jean-Pierre BRUYERE signale que la fédération a tenu ses engagements pour son aide financière de 100 000 euros, et la remercie : 57 938 euros pour la ligue et 42 062 euros pour le comité des Bouches-du Rhône.

Jean-Pierre BRUYERE rappelle que lors du premier comité directeur, il a été décidé que Frédéric PROST serait le représentant de la ligue auprès du CROS suite à l'envoi de sa candidature.

Concernant un partenariat NBA, FFBB et UNSS, un mail du président de la fédération informe Jean-Pierre BRUYERE que la NBA junior ligue souhaite avoir comme ambassadeur Mickaël PIETRUS et sur Marseille dès 2022. Mickaël PIETRUS très actif au sein du SMUC qui serait porteur de ce projet.

Frédérique PRUD'HOMME pense que c'est une belle opportunité pour la jeunesse marseillaise et une belle chance pour les jeunes et le basket avec le label NBA.

Jean-Pierre BRUYERE salue et félicite les Alpes du Sud pour leur opération BIA'SKET diffusée sur France 3 au JT du 19-20 heures, et félicite également les acteurs pour leurs opérations de BASKET BIKE, d'ICE BASKET.

Jean-Pierre félicite Amélie PELLOUX pour sa participation importante à ces opérations ainsi que tous les acteurs, notamment Gilbert MATHIEU à l'origine de ce projet et les comités.

Jean-Pierre BRUYERE, et Arnaud PETITBOULANGER y iront très volontiers si des prochaines opérations se renouvellent.

Amélie PELLOUX organise une opération dans le Dévoluy et communiquera la date.

Yves CRESPIEN, note que le contrôle de gestion organisé par la fédération dans beaucoup de clubs PACA a été mal perçu dans le contexte actuel.

Il a été informé par l'expert-comptable et ancien commissaire aux comptes de la fédération que certains frais de remboursement comme les frais de manifestation sont interdits s'il n'y a pas de compétition, et d'autres autorisés.

La gestion est devenue de plus en plus difficile pour les clubs.

Patrick COLLETTE, président de la commission des Printanières indique la réunion avec les responsables des Printanières de toutes les ligues en France jeudi 11 février 2021.

Les Printanières prévues les 26, 27 et 28 mars 2021 ne sont pas annulées, ni reportées et se feront en visio et chaque ligue doit prévoir son programme. Au niveau de la fédération modules notamment sur le PSF préparés et livrés au mois de mars 2021.

Visio à thèmes, l'objectif de réunir les dirigeants est très compliqué pour obtenir des hébergements avec en plus de la restauration.

Module financier fait chaque année aux automnales pour les clubs.

Patrick COLLETTE est le grand pilote des Printanières au niveau national, et Ludovic VLASIC est au niveau régional.

Frédérique PRUD'HOMME précise que la commission jeunesse fédérale souhaite maintenir le challenge benjamins. Pas de finales nationales avant le mois de juin 2021.

Cyrille NERIN n'a toujours pas d'informations de la fédération sur les équipes élite.

Va sûrement refaire un appel à candidatures aux clubs intéressés, avec une priorisation des clubs formateurs.

Christian DAVID intervient sur le compte-rendu de la réunion en visio du 21 janvier 2021 qui a réuni les 5 comités. Les participants ont débattu avec un rappel de la réglementation et des normes régissant les terrains (revêtement de terrains, panneaux, établissements recevant du public).

Charges des tests des panneaux, en fonction des conventions faites par les propriétaires de ces établissements.

Contrôle d'éclairage uniquement la nuit ou en soirée.

Régler les problèmes de réserves équipements éventuels pendant les rencontres.

Prérogatives exclusives des commissions départementales.

Création d'un drive équipements où l'on pourrait mettre tous les documents évoqués.

A été sollicité pour créer une base de données des équipements, va en créer une de plus simple avec moins de choses à régler.

A été sollicité pour le recensement des terrains extérieurs.

A été sollicité pour renouveler cette visio, peut-être avant l'été.

Christian DAVID remercie Stéphanie ASSO pour son concours précieux pour la mise en place de cette visio-conférence.

Arnaud PETITBOULANGER encourage de rester encore et toujours positif, malgré les difficultés avec parfois des découragements car des projets sont attendus pour les derniers mois de cette saison avec la reconquête de nos licenciés et l'espoir d'un retour normal pour la saison 2021-2022.

Pierre SAVINA rejoint Arnaud PETITBOULANGER dans ce sens.

Daniel BES indique, qu'en collaboration avec Bradley BELO et Solène AMOUZEGH sous la direction de Béatrice HEINRICH, toutes les décisions rendues par la commission de discipline sous forme anonyme (obligation réglementaire) vont figurer sur le site de la ligue PACA, obligation qui n'avait pas encore été mise en place.

Christophe ZUCCONI remercie pour l'invitation.

Claudine CARADONA incite à tenir bon et à aller de l'avant. Est répartitrice dans un club où les espoirs ont la chance de jouer. Fait travailler ses OTM en les changeant à chaque fois, attend la pratique avec impatience.

Cyrille NERIN donne des explications sur la nouvelle fiche de demande individuelle de remboursement de frais, interactive, avec une nouvelle colonne grise « comptabilité » afin de mettre en place une comptabilité analytique sur toutes nos actions. L'objectif est de situer nos dépenses aux bons endroits, pour que nos dossiers de subventions qui vont devenir de plus en plus compliqués soient les plus justes possibles, ajustements de fonctionnement en fonction des besoins de chacun.

Bilan d'ici 1 an et demi sur l'intérêt de cette fiche.

Au niveau finance, les clubs par rapport à la ligue sont quasiment tous à jour sauf un, et vont jouer le jeu avec la ligue.

Patrick COLLETTE remercie pour l'invitation.

Franck PRELLWITZ a suivi le webinaire « sport et territoires ».

Frédéric LOGERAIS se prépare à trouver tous les scénarii possibles pour faire jouer le maximum d'équipes et de joueurs possibles sur le temps imparti pour avoir une activité sportive.

Frédéric MATHIEU est très fier du travail qui est fait par son pôle et le félicite une nouvelle fois.

Frédérique PRUD'HOMME, au titre de la ligue, veut pouvoir rentrer en contact avec Eugénie CAUCHIE pour faire le point concernant la commission fédérale vivre ensemble.

Projet 3X3 soit en open plus, soit plus, relancé auprès du maire d'Arles.

A signé une convention avec le Conseil départemental qui souhaite faire une tournée dans le cadre des jeux olympiques 2024, à ce titre là une caravane départementale va voyager sur tout le territoire pour faire vivre les activités olympiques.

Gaëlle MURAT indique qu'au sein du pôle, Daniel BES a travaillé en collaboration avec Bradley BELO pendant son absence, sont au chômage technique avec une seule affaire traitée.

Jean-Claude ROUGER est dans les starting blocks pour redémarrer.

Julien GREGORI remercie pour l'invitation.

Béatrice HEINRICH indique que sur février 2021 il y aura une adaptation des horaires de travail.

Sandrine PEDRO travaille avec Solène AMOUZEGH sur la communication. Continuent sur des projets en construction, des animations, des reportages. Essayent de relayer au maximum les actions qui sont faites.

Ludovic VLASIC remercie son équipe, avec une pensée particulière à Franck MONTAGNON qui fait un travail extraordinaire dans la technique.

Jean-Pierre BRUYERE termine sur un calcul très rapide des sommes qu'ont donné les comités en restitution aux clubs ou en aides aux clubs. Proche de 230 000 euros entre les comités et la ligue. Les clubs doivent en tenir compte.

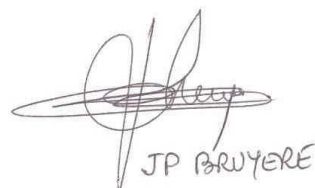
Plus aucun point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h30.

Le Secrétaire Général



Arnaud PETITBOULANGER

Le Président



Jean-Pierre BRUYERE